

LA PRP C'EST QUOI ?

La Plateforme de Réhabilitation Professionnelle :

- C'EST**
- Un lieu où on vous aide à aller vers vos objectifs professionnels sans faire, ni décider à votre place
 - Coordonner et faire le lien avec toutes les personnes qui sont autour de votre projet professionnel
 - Vous aider à vous présenter et identifier vos besoins spécifiques pour être opérationnel sur votre poste
 - Vous aider à être autonome dans vos démarches professionnelles
 - Vous aider à mieux identifier vos ressources et vous permettre de porter un regard différent sur vous

- CE N'EST PAS**
- Un portefeuille d'entreprises
 - Une unité de soins (ni suivi médical, ni thérapie...)
 - Un lieu d'évaluation de vos capacités à travailler

En intégrant la PRP, vous vous engagez à être acteur de votre projet

CONTACT



Comment faire ?

Nous recontacter sous 15 jours pour nous faire part de votre décision, la démarche vous appartient !

Secrétariat : 06 65 84 93 50

Mail : prp@chu-montpellier.fr